

Point 1 : Informations du président

- Distribution du pin's UL
- Nicolas Beck est nommé directeur de la DVUC
- Florence Damour, coordinatrice du Développement Durable

- Vincent Huault, le Vice-Président Immobilier a été interviewé sur la question de la restructuration des extérieurs du Saulcy.
MIM, Extension ENIM, sont les bâtiments les plus impactés. Phase 2, avec un maître d'œuvre. Reste à trouver des financements. Cela doit se faire en interaction avec la ville et la métropole, la transformation peut se faire avec eux, 0 voiture sur le campus.

- Cotisation CVEC est sup aux prévisions, plus de moyens
- Parcoursup, plus de candidats en Lorraine, +20% en candidatures et +10% en candidats. Toutes les réorientations n'étaient pas passées par la plateforme l'an dernier, et les IFSI ont intégré la plateforme. Le BUG ne concerne pas nos formations. Le plus de demandes en droit et en musicologie, les autres sont stables.
- Il revient sur les événements sur les propos racistes, très largement médiatisés.
Il a souhaité une réaction rapide, enquête préliminaire, avec 2 étudiants envoyés en section disciplinaire. Les informations qui circulent sont erronées : pas de groupe dédié, mais un groupe depuis la rentrée, les photos datent de décembre et la fuite d'avril. Assez violent pour les étudiants victimes, les propos par eux-mêmes, les photos, et le fait d'avoir été « trahis » par leurs camarades de promo. Accompagnement par la médecine préventive.
Signalement au procureur, le dépôt de plainte n'est pas facile pour l'UL qui n'est pas la victime directe.

Infos de la VP CVU

- Passage en CA : FSDIE unanimité
- CVEC

Décret du 19 mars et circulaire du 21 mars.

% du produit :

- 30% pour le FSDIE soit 12,30 € des 41€ reversés à l'UL
- 15% pour les SUMPPS soit 6,15 €

En attente de la réversion finale.

La composition du comité est conforme. Il se réunira le 17 juin, pour faire un premier bilan, et affecter le complément au FSDIE.

Intervention du Président. Le décret prévu que la contribution est utilisable sur plusieurs années, ok mais N+1 passe en fond de roulement, donc en investissement, possible mais dans le respect des règles comptables.

- RMN2PAM 267 inscrits.
- Culture scientifique : Escale au pays de l'or blanc, inauguration le 15 mai dans les locaux de la saline royale de Dieuze.
- SUAPS : manifestations entre avril et juin :
 - Spectacle des arts dansés les 04 et 05 avril
 - Plusieurs tournois et événements d'animation des campus
 - Actions spécifiques pour les doctorants : baptêmes de plongées, relaxation, initiation au baseball, tournoi multisports

Infos VPE

Rentrée universitaire sur le thème du Développement Durable, sur tous les campus, présenter ce qui se fait à l'UL répondre aux sollicitations de la communauté universitaire.

Le Président ajoute qu'il est prévu de faire des actions sur les discriminations et le racisme à la rentrée sur le Saulcy et à Nancy, symbolique forte à marquer.

Le Directeur du CROUS, JM Lambert, est nommé au CROUS de Toulouse au 1^{er} juin. On attend son remplaçant.

Point 2 : Approbation du CR du 04 mars 2019

Procurations : 9

Votants : 15

Vote : favorable, moins 1 abstention

Point 3 : Présentation des activités de la DRIE – Nathalie Fick, Directrice

- Conventions internationales et européennes, y compris Erasmus
- Projets européens ; mobilité internationale entrante et sortante
- Bourses Eiffel : point d'entrée et de sortie pour campus France
- Welcome days 2019 : 17/09 à Metz et le 18/09 à Nancy

L'UL est la 1^{ère} université en terme de mobilité sortante ERASMUS (la 10^{ème} en mobilité entrante) pour un budget Erasmus de 2018 /2020 : 1 555 176 €

Docmob = projet innovant sur la mobilité des doctorants, dispositif complémentaire à DREAM. Au fil de l'eau, dossier à déposer 6 à 8 semaines avant le départ.

- Accueil international : aide aux formalités entre mi-juillet et mi-novembre, représente 80% des activités
- Programme spécifique : welcome@lorraine, accueil VIP, shorts programs/LUE
-

- Welcome desk : accueil physique par des étudiants pour aider dans leurs démarches les étudiants qui arrivent
- AAP Bienvenue en France : l'UL s'engage sur les thématiques du parrainage (axe1) et sur l'amélioration de l'accueil multilingue des étudiants internationaux (axe3)
- Label campus France en cours

Point 4 : consultation et réflexion sur la pérennisation de LUE - Karl Tombre, VP International

Souhait de l'UL d'être pérennisée sur le dispositif ISITE.

35 Millions d'euros acquis et engés ou sur le point de l'être, fin de la phase probatoire.

Bilan de ce qui a été fait :

- Graduate school : campagnes doctorales LUE (50% des financements globaux) Maison du doctorat : mise à disposition de moyens
- Développement de bonnes pratiques dans le recrutements de doctorants et de post-docs, future leader, widen horions, welcome@lorraine, CSTI+
- Pilotage par un comité exécutif, qui arbitrait sur l'utilisation des moyens.

Dans le futur LUE, il faut voir émerger des communautés interdisciplinaires, à qui l'ont confierait l'animation de leur dynamique dans leur communauté sur la durée d'un contrat, 4 ou 5.

Cela sera accompagné de moyens délégués.

Articulation L3 /Master : continuer l'effort UL et encrer le master et les trajectoires internationales dans le cadre d'un AAP à venir à l'automne « SFRI »

Restera en central la politique talent avec els ERC et la mobilité.

Un autre AAP à venir, pour regarder ce qui se fait avant, vers la licence, ciblé idex-iste qui s'appelle IDEES, et permettra de réfléchir à la manière dont nous voulons réfléchir à des parcours originaux depuis la licence.

2020 : examen par un jury

2019 : travail en automne sur les projets et présentation dans les instances.

Enquête en cours dans les labos, les LABEX, les composantes, les pôles pour réfléchir ensemble à quoi doit ressembler l'ISITE pérennisé. Jusqu'à fin juin, un site est ouvert sur lequel on peut déposer des contributions, plutôt collectives. 2 journées de brainstorming sont déjà prévues les 29 et 30 aout.

Question d'un élu enseignant : quid des 7 projets Impact et des 3 LABEX, comment faire le recentrage

KT : ne pas faire table rase, les faire réfléchir ensemble. Garder les dynamiques qui existent.

Départ du Président

Point 5 : Appel à idées CVEC

14 dossiers

3 reports : incomplet, et à retravailler

11 projets soutenus pour 102 493 €

Vos élus interviennent pour expliquer aux membres du conseil qu'ils vont s'abstenir sur ce vote, Il ne s'agit pas pour nous d'empêcher des actions sur lesquelles tout le monde est d'accord pour bloquer des opérations sur lesquelles il y aurait un désaccord.

Il s'agit de tenir compte des critères que nous avons mis en place, ensemble, relatifs à l'éligibilité des projets CVEC.

En effet, il nous semble que certains des projets déposés ne rentrent pas dans le dispositif CVEC, qui, pour nous, n'a pas vocation à financer de la réfection immobilière appartenant aux composantes ou à l'UL.

C'est le cas notamment de l'amélioration de la cafétéria du GSI qui consiste pour partie à une remise aux normes du local suite à une visite sécurité, et qui relève pour nous de la composante qui met ce local à disposition, c'est à elle d'engager ces travaux de mise en conformité. La proposition retenue par le comité consiste à prendre en charge uniquement les micros ondes et les frigos ainsi qu'un bonus correspondant à la porte du local.

Cette proposition est satisfaisante.

Pourquoi ne pas avoir fait la même chose pour l'aménagement d'une épicerie sociale à Nancy ?

Le projet agoraé consiste là aussi à financer des travaux de réaménagement d'un local sur le CLSH et la création d'une cuisine, pour 72 000 €.

Bien sûr, nous n'avons pas exigé un co-financement sur ce dispositif, mais la priorité devait être mise sur les sites étudiants éloignés des services de vie étudiante (technopoles, sites délocalisés...) et les Doctorants.

L'association FEDELOR doit pouvoir obtenir des aides de la métropole du grand Nancy et du conseil départemental 54 sur ce projet social.

On peut se demander si la communication via factuel et suffisante pour toucher des étudiants peu habitués à solliciter des subventions, ceux des sites éloignés ou les doctorants, qui devaient être la priorité de ce dispositif. Combien ont contacté la DVUC pour déposer « une idée à creuser » ? Nous pourrions en rediscuter le 17 juin à l'occasion du comité CVEC.

Un élu étudiant se demande si certains projets ne relèveraient pas du dispositif Mutacamp et s'il ne faudra pas retravailler les aides de façon plus globale.

La Vice-Présidente du CVU nous répond que c'est la 1^{ère} année du dispositif. Il y a encore peu de projets et beaucoup sont encore déposés dans le cadre du FSDIE, dans lequel il n'y a pas d'équipement alors que ce nouveau dispositif le permet. Elle regrette que nous ayons comparé le projet d'une école avec le projet d'une épicerie de campus. C'est un projet qui a plus d'un an, il fallait pouvoir aller au plus vite et d'ouvrir à la rentrée. Si on attendait le mois de juin, c'était trop long et les travaux ne pourraient pas démarrer avant la rentrée. C'est une épicerie supplémentaire car il y en a déjà une sur Nancy et une sur Metz.

La vice-Présidente Etudiante répond sur la communication autour de l'appel à projets.

Elle ne comprend pas pourquoi les projets n'arrivent pas, l'annonce du dispositif a été faite à plusieurs niveaux, les demandes au fil de l'eau n'arrivant pas, le fait de mettre une Dead-line a permis de voir arriver des projets. Si on a des idées sur la communication et la façon de relancer les projets, elles est preneuse.

La Vice-Présidente du CVU ajoute que les composantes sont attentistes avant de voir comment ça fonctionne. L'UL va avoir une grosse rallonge en juin, la part reversée à l'Université va passer à environ 50 euros par étudiant (contre 41€) soit 9€ X 59 000 assujettis.

Certains dossiers sont arrivés, mal montés, voir « écris avec les pieds » selon l'expression de la VPE. Il est nécessaire que les étudiants passent par une structure car derrière il y aura des bilans à fournir.

Le Directeur de la DVUC répond que sa direction doit accompagner terme les projets en aval sur le montage des dossiers, aujourd'hui ne n'est pas entièrement satisfaisant, mais il y a davantage de projets très intéressants, on court simplement après le temps.

Un élu BIATSS lui répond que c'était prévu dans le dispositif, si un projet n'était pas finalisé, c'est le rôle de la DVUC de le dégrossir.

Le Directeur de la DVUC répond que c'est à nous d'adapter le dispositif.

La Vice-Présidente du CVU complète et indique avoir effectivement reçu quelques idées mais qui ne seront pas poursuivies. C'est la même chose sur le dispositif SAPIN ou des projets ont été sortis.

Un élu étudiant demande s'il ne serait pas possible de prévoir de proposer automatiquement le basculement de l'un à l'autre des dispositifs.

La Vice-Présidente du CVU répond que c'est déjà le cas et c'est effectivement à envisager. Il faudra revoir les critères FSDIE, notamment du fait des nouvelles enveloppes qui sont portées à 30% de la CVEC.

Vote : 9 abstentions, le reste favorable

Point 6 : FSDIE

76 dossiers

4 reports

10 dossiers non subventionnés : incomplets ou hors critères

67992,52 € de subventions accordées pour 62 dossiers

Vote : unanimité

Point 7 : comité SAPIN

5 dossiers

1 report

4 subventions pour 22 668 €

Vote : unanimité

Point 8 : convention ASUL – Association Sportive de l'Université de Lorraine

AS UL = 22 bureaux es sports de l'UL

Coordonne la FFSU

Subvention de 25 000 € pour le fonctionnement de l'AS UL

Vote : unanimité

Point 9 : Bilan des distributeurs

Au 31 décembre 2018, 4 prestataires et 221 machines

Chiffre d'affaires pour l'UL : 239 085, 27€

- Frais de gestion 10% : 23908€
- Vie Universitaire 35% : 83 679,85€
- Composantes 55% : 131 496,90€

Question d'un élu BIATSS : un nouveau marché est mis à place à la rentrée. Pourquoi changer alors que les composantes commençaient à s'y faire ? Le système commençait à s'améliorer avec la carte IZLI.

La Vice-Présidente du CVU répond que c'est le marché qui était fini et le CROUS n'a pas souhaité répondre au nouveau marché

Vote : unanimité

Point 10 : Vie institutionnelle

SUAPS

Modification du RI, la place de ces services dans l'UL, suite au décret du 13 septembre, notamment les organes qui servent à administrer ces services

Directeur nommé par le Président pour 5 ans

Comité sport = office de conseil des sports, il est modifié pour tenir compte des catégories de personnes appelées à y siéger.

Le directeur du SUAPS annonce son intention de partir de la direction, afin de préparer la transition avant son départ en retraite. Il avait été recruté en 2012 et non nommé, cela permettra ainsi de se mettre en cohérence avec les textes.

Vote : 6 abstentions

(Nous nous sommes abstenues, la réponse de la Secrétaire Générale de l'Université "services de l'Université, c'est comme des services communs, mais ce sont des services UL, on a demandé au Rectorat, il est d'accord" ne nous semble pas claire)

SUMPPS

Pas encore de disposition réglementaire qui prévoit un organe consultatif.

Prend une place dans le RI de l'UL, nommé par le président après avis du CA de l'UL.

Il sera créé un organe de santé social qui fera office de conseil de service.

Encore une fois, on tend vers des services communs, même s'ils ne sont pas dénommés ainsi et restent des services de l'Université.

Martine Rosenbacher attend plus d'autonomie de cette réorganisation, 12 missions obligatoires et une modification du code de la sécurité sociale, il rentre dans le parcours de soins coordonnés.

Ce qui change, l'examen de santé au cours de la scolarité au moins une fois, la contraception d'urgence, les dépistages, la vaccination dans le respect des règles,...., plus missions complémentaires par l'UL. (31664 actes en 2017/2018 tous actes confondus)

Question d'un élu BIATSS :

- Sur les missions du service est ce que le décret modifie le code de l'éducation ?

La Secrétaire Générale : uniquement sur les missions exercées dans les services, pas dans l'organisation. Des dispositions existent déjà dans le code de l'éducation.

- Volonté de l'UL de créer des services communs ?

la Secrétaire Générale : non, ok fin de procédure sur le recrutement des directeurs et vérification auprès du Rectorat que c'est ok pour eux.

- Sur le RI : art 7.6.1 placé sous l'autorité du DGS. Quel est la liaison fonctionnelle mentionnée ?

VP CVU : Nicolas Beck s'est vu confié la Direction de la DVUC et l'appui au CVU, et le schéma directeur VELO.

- A qui sont rattachés les personnels ?

VP CVU : A la DGS. Le directeur de la DVUC n'est pas placé en autorité sur les personnels SUMPPS et SUAPS.

Vote:

1 abstention

5 contre

(Nous avons voté contre, les réponses nous paraissant encore moins claires que sur le point précédent)

Composition du comité SPORT

Les représentants du CVU sont :

Anne Laplace-Chassard

Marie-Georges Alle

Maxime Serrano

Quelques modifications sur sa composition, pour donner plus de poids au sport SUAPS (enseignement, formation, pratique sportive des étudiants et des personnels) et moins à la problématique compétitive, ajout du Rectorat et d'un représentant de STAPS Metz-Bridoux.

Vote : unanimité

Vos élues : Anne Laplace-Chassard / Stéphanie Dap